

Modalités d'accès

Accès

- Mon espace privé : particulier
 - Mes attestation
 - Attestation de droits RSA

Home | [Mes services](#) | **Mes attestations** | [Mes paiements](#) | [Suivre mes demandes](#) | [Contact & échanges](#) |

Mon espace privé : particulier > [Mes services](#) > [Obtenir une attestation](#) [A+](#) [A-](#) [A](#)

Obtenir une attestation

Attestations fiscales et de paiement

- > [Attestation fiscale](#)
- > [Attestation de paiement et non-paiement](#)

RSA, Prime d'activité

- > [Attestation de droits RSA](#)

Santé, Maternité, Paternité, Invalidité

- > [Attestation de droits maladie](#)
- > [Attestation médecin traitant](#)

Etapes clefs

Les mentions suivantes sont indiquées sur l'attestation de droit : composition du foyer, le montant du RSA, la date et les éléments de calcul du RSA.

En fonction de sa situation, l'adhérent accède à différentes mentions :

1ère situation : L'adhérent a bénéficié d'un droit au RSA au moins une fois dans les 12 derniers mois

Une liste de ces derniers mois s'affiche, avec pour chacun d'eux, une mention indiquant :

- « *Bénéficiaire du RSA* », si l'allocataire ou le conjoint d'allocataire a bénéficié d'un droit RSA pour ce mois.
- « *Absence de droit RSA* », si l'allocataire ou le conjoint d'allocataire n'a pas bénéficié d'un droit RSA pour ce mois.
- « *Dossier en cours d'étude* », si le droit au RSA pour l'allocataire ou le conjoint d'allocataire est à l'étude par le service de prestations familles et logement.

[Accueil](#) > [Attestation de droit RSA](#)

Liste des attestations

| Mois | Droit RSA | |
|----------------|----------------------|------------------------------------------------------|
| Juin 2009 | Bénéficiaire du RSA | Visualiser et imprimer l'attestation |
| Juillet 2009 | Bénéficiaire du RSA | Visualiser et imprimer l'attestation |
| Août 2009 | Bénéficiaire du RSA | Visualiser et imprimer l'attestation |
| Septembre 2009 | Absence de droit RSA | |
| Octobre 2009 | Absence de droit RSA | |
| Novembre 2009 | Absence de droit RSA | |
| Décembre 2009 | Absence de droit RSA | |
| Janvier 2010 | Bénéficiaire du RSA | Visualiser et imprimer l'attestation |
| Février 2010 | Bénéficiaire du RSA | Visualiser et imprimer l'attestation |

Pour afficher et imprimer des documents en pdf

[Télécharger le logiciel](#)



- 2ème situation :

2ème situation : L'adhérent connecté n'est pas connu comme allocataire ou conjoint d'allocataire dans le SI

Le texte affiché : "Vous n'êtes pas connu(e) dans la Caisse, comme demandeur ou conjoint RSA. Nous ne pouvons, par conséquent, pas répondre à votre demande. Merci de contacter votre Caisse par téléphone ou en cliquant sur le lien "contact" situé en haut et en bas de page."

3ème situation : L'adhérent connecté n'a pas eu de droit au RSA dans les 12 derniers mois

Le texte affiché : « Vous ne bénéficiez pas du Revenu de Solidarité Active. Si votre dossier a été déposé ou complété récemment, veuillez contacter votre caisse. »